

POINT DE VUE

Revendications communes et respect de la hiérarchie des valeurs dans la revalorisation des pensions et allocations de retraite

De plus en plus de lecteurs nous envoient leurs points de vue, leurs réflexions, leurs analyses ou leurs réactions à des contributions déjà publiées. Ces échanges favorisent le débat sur des questions essentielles pour les retraités ou les actifs qui seront bientôt à la retraite, le tout dans le respect des avis des uns et des autres, aussi contradictoires puissent-ils être. C'est cet esprit d'interréactivité que nous voulons instaurer dans cet espace du «Soir Retraite».

Tout d'abord, toutes mes félicitations à l'équipe du «Soir Retraite» pour tous les efforts qu'elle fait et qui ne cesse de ménager aucun effort à l'effet de permettre aux retraités de publier ce qu'ils ressentent pour une prise en charge par les structures habilitées d'une part, et en étant toujours à l'écoute de cette frange de citoyens, d'autre part.

Une catégorie d'ex-travailleurs, qui jadis qu'on le veuille ou non, a permis à notre cher pays de rester économiquement debout en relevant notamment plusieurs défis, à savoir le maintien de l'appareil productif en marche, bataille de production, résistance à toutes épreuves mettant en péril l'outil de production, transfert de savoir-faire ayant permis d'assurer la relève...

Des défis qui ont été relevés par l'ensemble de ces ex-travailleurs faisant partie de toutes les catégories socio-professionnelles (exécution, maîtrise, cadres) lesquels aujourd'hui constituent une seule catégorie de retraités et non plusieurs



Photo : DF

comme il a été rapporté par M. Ahmed Bouchou à travers son point de vue paru dans le «Soir Retraite» du 31 mai 2011.

Des retraités qui à titre de rappel (bon à préciser), chacun d'eux cotisait proportionnelle-

ment à son salaire à la CNR et à la Cnas.

Les retraités doivent axer leurs efforts sur l'union

Par voie de conséquence, il est logique et surtout équitable que si la revalorisation est revendiquée, il est normal qu'elle soit uniforme et la même pour l'ensemble des retraités, ce faisant, la hiérarchie des valeurs ne serait que respectée et ainsi personne ne se sentirait lésé.

Aussi pour revenir au point de vue précité, loin de tomber dans toute polémique, mais c'est surtout dans un cadre de complémentarité, d'enrichisse-

ment, voire de solidarité, disons oui, nous retraités devons revendiquer ce qui est revendicatif effectivement mais ne jamais tomber dans l'erreur d'usurper les droits légitimes de nos autres collègues n'appartenant pas à la même catégorie socioprofessionnelle, car la logique veut que chacun doit continuer à savourer le fruit de son labeur en fonction des efforts consentis par le passé.

Ceci dit, les retraités doivent axer leurs efforts sur l'union pour faire aboutir dans les plus brefs délais, et au plus tard le 31 décembre 2011, les principales revendications ci-après : augmentation de toutes les pensions d'un minimum de 30% et

des allocations de 100%, et ce, compte tenu du niveau de vie actuel et des acquis justifiés de la frange active ; aligner le taux de revalorisation annuelle des pensions et allocations de retraite sur celui de l'inflation, à l'instar de ce qui se passe dans les pays à économie équilibrée.

Une inflation inéluctable de par les effets de la mondialisation dont notre pays ne pourra y échapper ; suppression de l'IRG pour l'ensemble des retraités compte tenu des déséquilibres engendrés par les dernières mesures prises (exonération et abattement).

A ce titre, une simple comparaison de l'évolution des pensions de deux catégories distinctes de retraités durant une période donnée (2005 à ce jour) laisse apparaître sensiblement des augmentations disproportionnées remettant en cause par là même l'échelle des valeurs : comptabilisation des années du service national pour toutes les catégories de retraite et actualisation de l'indemnité pour conjoint à charge.

L'aboutissement des revendications précitées ne profitera qu'à l'ensemble des retraités permettant ainsi une harmonisation de leurs pensions et allocations à même de favoriser leur bien-être social à tous les niveaux, et le climat social ne sera que plus apaisé au demeurant, dans le seul intérêt de notre pays lui permettant de continuer sereinement sa marche vers le progrès économique et environnemental.

T. Bouasla,
Alger

Pour ne plus battre en... retraite

Les retraités, ces recalés du monde du travail, vivent les moments les plus difficiles de leur existence ou de ce qui leur reste à tirer. Ils essaient de faire entendre leur faible voix.

La cherté de la vie, attisée par une inflation sans cesse en hausse, les relègue au bas de l'échelle sociale. A l'hiver d'une vie riche en activité, usés par le temps et décrépés par les maladies du 3^e ou 4^e âge, ils quémangent aujourd'hui un peu de dignité pour survivre décemment au regard des sacrifices déployés des décennies durant.

Quels sentiments éprouve-t-on le 22 de chaque mois lorsque, agglutinés aux guichets des postes, ces fiers vieillards attendent longuement et fébrilement leur tour pour retirer des misères, juste bonnes à boucler la première semaine et rembourser des emprunts ? Non, l'Etat se doit, par reconnaissance, de songer à augmenter sérieusement les pensions au même titre que tous les secteurs d'activité dont les salaires ont été récemment et légitimement réévalués jusqu'à 100 %. Faut-il rappeler que les calculs des pensions se font sur la base des 60 derniers mois de travail, ce qui réduit considérablement le net à percevoir lors des départs ? Faut-il aussi rappeler que les derniers Mohicans, en retraite depuis 20 ans, voire plus, perçoivent des pensions bien en deçà du SNMG, et que vu leur âge leur nombre de mensualités restant s'effiloche comme une... vieille peau de chagrin ?

Les retraités sont rémunérés sur la base de taux de cotisation des travailleurs actuellement actifs. Du moment que les salaires ont connu de sérieuses augmentations, il se déduit que les caisses de la CNR se renflouent sensiblement, ce qui laisse espérer un regard plus généreux et plus juste envers cette vieille catégorie de notre population. Ils y croient... Ils espèrent. Ils attendent...

Kamel Adjou, Bab Ezzouar

«Nos revendications sont revendicables»

Je me permets d'intervenir pour la première fois dans la rubrique «Le Soir Retraite» tout d'abord pour remercier toute l'équipe du *Soir d'Algérie* et surtout celle du «Soir Retraite» pour leur merveilleux travail d'information concernant les retraités. Mon intervention porte sur celle faite le 31 mai 2011 par M. Ahmed Bouchou que je considère comme honteuse de sa part quand il prétend que les revendications relatives à la fixation des taux de majoration des pensions

des retraités sont du «blabla». Je trouve cela scandaleux de la part de cet individu qui ne doit sûrement pas être un retraité pour tenir de tels propos.

De quel droit vous osez intervenir sur les revendications faites par l'ensemble des retraités ? Qui vous a autorisé à parler en notre nom ? Seules la FNTR et les associations des retraités ont le droit d'intervenir pour dire ce qui est revendicable ou non. Elles sont les seules à pouvoir débattre, négocier et

prendre en charge nos revendications. Les 30% et les 100% vont-ils sortir de votre poche ? Laissez ceux qui sont chargés de défendre nos intérêts le faire. Alors pour votre information, M. Ahmed, sachez que nos revendications sont revendicables, que cela vous plaise ou non : nous maintenons ces revendications et à la FNTR de les négocier. Quant à vous, occupez-vous de ce qui vous regarde.

LJ. El-Djazairi